

IMPRIME DE RESERVATION

Salle des fêtes

Salle du Stade

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel :

Date de dépôt de la demande **(OBLIGATOIRE)** :

LA RESERVATION DEVRA ETRE DEPOSEE MINIMUM 21 JOURS AVANT LA LOCATION
Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte

SALLE DES FETES : (250 personnes) Caution de 1 chèque de 600 € pour les équipements

Caution ménage 200€ (encaissé si ménage non satisfaisant)

Et un chèque de location :

- | | |
|--|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Associations | 300€ (avec cuisine) |
| <input type="checkbox"/> Régussois | 400€ (avec cuisine) |
| <input type="checkbox"/> Non Régussois | 600€ (avec cuisine) |

SALLE DU STADE : (40 personnes) Caution 1 chèque De 150 € + 150 € Caution ménage

Et un chèque de location :

- | | |
|--|------|
| <input type="checkbox"/> Régussois | 100€ |
| <input type="checkbox"/> Non Régussois | 200€ |

Les chèques seront à libeller à l'ordre du Trésor Public, à dater du jour de la location et remis lors de la réservation.

Fournir attestation d'assurance responsabilité civile (obligatoire)

DATES ET HORAIRES DE RESERVATIONS

DU : HEURE :

AU : HEURE :

Motif de la réservation :

Un état des lieux entrant et sortant sera réalisé par un employé de la commune qui sera seul juge de l'état de propreté. **La commune ne met à disposition ni produit d'entretien, ni ustensiles de ménage, à charge par le locataire d'utiliser son propre matériel.**



Aucune décoration ne devra être scotchée ou punaisée sur les murs comme au plafond.

Pour les réservations du week-end, l'état des lieux entrant sera réalisé le vendredi matin exclusivement et le lundi pour l'état de lieux sortant, prendre contact avec le service « Accueil » ou auprès de Sébastien au : 06.60.70.11.24

Signature demandeur

Mairie